Délibération n° /2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260409-2604MFR-DE

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi neuf avril deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Frédéric LEVEL Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENT EXCUSE** : Néant.*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

OBJET : Demande de subvention de la Maison Familiale Rurale de Loudéac

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention faite par la Maison Familiale Rurale de Loudéac pour deux élèves de la commune en formation pour l'année 2025/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 9 voix pour et 2 abstentions,

***ACCORDE** une subvention d'un montant de 100 € par élève, soit un montant total de 200 €.*

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire

MAIRIE DE SAINT MAYEUX
22320